Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Économie sociale familiale

Session 2014 • Code sujet : **ESE5CPS** • Durée : **5 H00** • Coefficient : **5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Prise en compte des besoins des personnes âgées non dépendantes (1 question) **Page 3**

2. Expériences partenariales et reconnaissance des personnes âgées (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btsesf.fr/assets/annales/bts-esf/E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale/2014/BTS ESF - E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

1. Prise en compte des besoins des personnes âgées non dépendantes

La question s'appuie sur des projections démographiques à l'horizon 2060 et sur des documents qui analysent les représentations sociales de la vieillesse. Ces éléments invitent à examiner les besoins des personnes âgées non dépendantes et la manière dont les politiques sociales y répondent.

Question 1. Montrer comment les besoins des personnes âgées non dépendantes sont pris en compte par les politiques sociales.

Les projections montrent l'importance d'adapter les politiques sociales : en 2060, les personnes de 60 ans et plus représenteraient 32,1 % de la population, soit environ un tiers. Leur vieillissement ne signifie pas nécessairement dépendance : il s'accompagne aussi d'une expérience de vie et peut se vivre en bonne santé.

Les politiques doivent donc soutenir la prévention et le maintien de l'autonomie, favoriser les liens sociaux et la participation à la vie collective, et lutter contre l'isolement ainsi que les représentations qui réduisent la vieillesse à un déclin. Elles répondent ainsi aux besoins des personnes âgées non dépendantes tout en valorisant leur expérience.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2060, les 60 ans et plus représenteraient 32,1 % de la population. Les politiques doivent préserver leur santé et leur autonomie, soutenir leur participation sociale et combattre l'isolement et les préjugés liés à l'âge.

2. Expériences partenariales et reconnaissance des personnes âgées

Les annexes décrivent des initiatives socioculturelles, d'insertion, d'habitat et de solidarité locale, menées par des associations, des collectivités et des partenaires institutionnels. Elles montrent comment les personnes âgées participent aux projets, mobilisent leurs compétences et contribuent aux liens entre générations.

Question 2. Expliquer en quoi certaines expériences partenariales permettent une reconnaissance des personnes âgées.

Ces partenariats reconnaissent les personnes âgées comme des **actrices et des ressources**, plutôt que comme des bénéficiaires passives. À Metz, elles participent avec des enfants et des jeunes à la création d'un spectacle, transmettant leur histoire et leurs savoirs. À Toulon, elles choisissent les aménagements de leur logement et restent au centre du projet. À Berrwiller, elles prennent part aux chantiers citoyens ; à Angers, des retraités transmettent leur savoir-faire culinaire. Dans le programme « Générations », les liens de voisinage reposent sur des solidarités réciproques. « Mamies Solidaires » et l'atelier Roul'âge reconnaissent aussi l'engagement et l'expérience des aînés. Ces actions renforcent leur autonomie, leur utilité sociale, leur estime de soi et leur participation à la vie collective.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les partenariats valorisent les choix, les savoirs et l'engagement des personnes âgées, renforçant leur autonomie, leur utilité sociale et leur place dans la collectivité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : Épreuve U5 de BTS Économie sociale familiale, session 2014, code ESE5CPS, d'une durée de 5 heures et de coefficient 5. À partir de projections démographiques et de documents sur le vieillissement et l'intergénérationnel, elle évalue l'analyse des besoins des personnes âgées non dépendantes, leur prise en compte par les politiques sociales et leur reconnaissance dans des partenariats. Chaque question vaut 9 points, et l'expression écrite 2 points.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les projections démographiques éclairent l'évolution de la structure par âge et les besoins auxquels les politiques sociales doivent répondre.
- Les besoins des personnes âgées concernent notamment l'autonomie, le lien social, la participation et la reconnaissance, au-delà de la santé.
- Les représentations sociales de la vieillesse influencent la place accordée aux personnes âgées et peuvent renforcer leur stigmatisation.
- Les partenariats intergénérationnels valorisent la réciprocité, les compétences et la participation des personnes âgées à la vie collective.

Points de vigilance & attentes du jury

- Citez les données démographiques utiles avec leur année et interprétez-les sans confondre âge et dépendance.
- Distinguez les représentations sociales de la vieillesse des besoins réels et diversifiés des personnes âgées.
- Pour chaque expérience, identifiez les acteurs, les objectifs, les modalités de coopération et les effets observés.
- Soignez la clarté et la rigueur de l'expression écrite et la composition, évaluées sur 2 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment utiliser les projections démographiques dans la première question ?

Repérez les évolutions pertinentes des classes d'âge, notamment celles des personnes de 60 ans et plus. Citez les années et les proportions du tableau, puis reliez ces évolutions aux besoins sociaux et aux réponses des politiques publiques.

Q : Comment montrer qu'une expérience partenariale reconnaît les personnes âgées ?

Présentez les partenaires et la place accordée aux personnes âgées dans le projet. Montrez leur participation aux choix et aux activités, la valorisation de leurs compétences et les effets sur les liens sociaux ou leur rôle dans la vie collective.

Q : Comment le sujet est-il réparti en points et comment gérer le temps ?

La question n° 1 vaut 9 points et la question n° 2 vaut 9 points. La clarté et la rigueur de l'expression écrite ainsi que la composition valent 2 points. Répartissez le temps entre les deux réponses et gardez un moment pour relire.

Q : Le sujet donne-t-il un barème détaillé ou des normes particulières de citation ?

Le sujet attribue 9 points à chacune des deux questions et 2 points à l'expression écrite et à la composition. Il ne précise pas de sous-critères détaillés ni de norme de citation : appuyez vos réponses sur les annexes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsesf.fr/assets/annales/bts-esf/E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale/2014/BTS ESF - E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale - Session 2014 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Économie Sociale et Familiale : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.